

Sinistre : les bons réflexes

Si un sinistre (inondation, incendie, contamination) survient dans vos archives, il est nécessaire de prendre contact avec les archives départementales de Vaucluse, qui vous conseilleront sur les mesures à prendre pour la sauvegarde de vos archives.

À CONTACTER



Premier réflexe → **alerter immédiatement les archives départementales**



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Catherine Poirson et
Vanessa Moré

archives-
communales@vaucluse.fr

Palais des papes
84000 AVIGNON

 [04 90 86 16 18](tel:0490861618)

 [Courriel](mailto:archives-communales@vaucluse.fr)



[<https://www.google.com/](https://www.google.com/)

Quelles conséquences sur les documents ?



Qu'elle soit due à une rupture de canalisation ou d'origine naturelle, l'inondation est bien souvent la cause de dégâts massifs.

- > Le papier mouillé est fragile, il se déchire facilement ; par la suite, il gonfle, se déforme et se solidifie après séchage ;
- > le document est sale, souvent couvert de boue ;
- > l'encre pâlit et les pigments se décolorent ;
- > les trombones et agrafes rouillent ;
- > des micro-organismes se développent et détruisent le papier.

Quels sont les bons gestes à adopter



→ **Sécurisation des lieux** : couper l'électricité et le chauffage, mettre les personnes en sécurité, contacter les secours (le 18), pomper et sécher les lieux au maximum ; pour les documents : contacter les archivistes des archives départementales au 04 90 86 16 18.

→ **Équipement nécessaire** : gants, masque, bottes, combinaison, lampe torche.

→ **Évaluation des dommages et du coût** : mètres linéaires touchés, types de documents inondés, dossiers éliminables ou au contraire à sauver en priorité.

→ **Réparations:**

Si les dégâts sont peu importants, l'**intervention** se fait **en interne** : il faut identifier les documents et numéroter les boîtes, installer les documents dans un lieu de séchage, désolidariser les liasses, installer autour d'elles des ventilateurs et des déshumidificateurs.

Si les documents ont subi d'importants dégâts : les archives départementales peuvent vous mettre en contact avec des **prestataires spécialisés** dans le sauvetage d'archives qui utilisent différentes techniques (congélation, lyophilisation, séchage sous vide, désinfection, nettoyage des moisissures, etc.)



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON